

# Fiche pédagogique

## AGENT DE SECURITE PRIVEE QUALIFIE (Formation ASPQ)

### Se préparer au Diplôme d'Agent de Sécurité Privée Qualifié (ASPQ)

Cette formation permet d'acquérir une **qualification opérationnelle** et de se présenter à l'examen pour obtenir le diplôme d'ASPQ de Nouvelle-Calédonie de niveau 3.

La **compétence métier** est acquise immédiatement grâce aux contenus théoriques et pratiques (mises en situation, exercices, training, examens blancs).

AGREMENT ASPQ N° 2025-40/GNC-Pr  
AUTORISATION CNAPS N° FOR-988-2026-03-19-20210779525

#### ▶ OBJECTIFS

- ▶ Maîtriser l'environnement juridique des métiers de la sécurité
- ▶ Assurer la surveillance d'un lieu afin de garantir la sécurité des personnes et des biens
- ▶ Exercer son activité en respectant l'organisation du service et les procédures d'alerte

#### ▶ PUBLIC CONCERNÉ

- ▶ Toutes personnes voulant exercer dans les métiers de la Sécurité et devenir Agent de Sécurité Privée Qualifié.

#### ▶ PRÉREQUIS D'ACCÈS À LA FORMATION

- ▶ Avoir une autorisation préalable d'accès à la formation délivrée par le CNAPS (transmission du dossier par CTS Formation)
- ▶ Avoir les compétences de bases 1 et 2 du référentiel CCE (savoir lire, écrire, comprendre et parler le français, savoir compter)
- ▶ Avoir une aptitude physique à l'emploi (certificat médical de moins de 3 mois)
- ▶ Etre âgé de 18 ans à la date de l'examen

#### ▶ DURÉE

- ▶ 182 heures, hors examen

#### ▶ NOMBRE DE PARTICIPANTS

- ▶ Groupe minimum = 8 personnes / maximum = 12 personnes



Certification  
n° 2018/81020.6

# Contenu pédagogique

## AGENT DE SECURITE PRIVEE QUALIFIE

- ▶ **MODULE 01 – Dispositions légales spécifiques au métier (22h)**
- ▶ Connaître le livre VI du code de la sécurité intérieure et ses décrets d'application
- ▶ Connaître les dispositions utiles du code pénal
- ▶ Savoir appliquer l'article 73 du code pénal et le code de procédure pénal
- ▶ Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques
- ▶ Respecter la déontologie professionnelle
- ▶ Connaître les services publics
- ▶ Connaître les principes de la République
- ▶ **MODULE 02 : Surveillance et gardiennage(53h)**
- ▶ Accueillir et contrôler les accès
- ▶ Rondes et surveillance. Préparer une intervention
- ▶ Gestion de l'évènementiel
- ▶ Inspection visuelle
- ▶ Palpation de sécurité
- ▶ **MODULE 03 : Evènementiels (14h)**
- ▶ Maîtriser le cadre légal des grands rassemblements et de la problématique de leur sécurisation
- ▶ Identifier les acteurs d'un évènement
- ▶ Gérer les spécificités du contrôle d'accès et du filtrage lors de grands évènements
- ▶ Effectuer une inspection visuelle des bagages et une palpation de sécurité
- ▶ Gérer les situations à risques, l'agressivité
- ▶ **MODULE 04 : Sites industriels (7h)**
- ▶ Risques naturels et technologiques du Pays
- ▶ Les plans de prévention
- ▶ **MODULE 05 : Gestion des alarmes (7h)**
- ▶ Cadre juridique
- ▶ Chaîne de télé sécurité
- ▶ CNIL et vidéosurveillance
- ▶ **MODULE 06 : Communication et transmission des informations (22h)**
- ▶ Appliquer les consignes
- ▶ Remonter les informations
- ▶ Préparer une mission
- ▶ **MODULE 07 : Gestion des situations conflictuelles(21h)**
- ▶ Adopter les qualités comportementales requises
- ▶ Analyser les comportements conflictuels
- ▶ Faire face aux risques de situations menaçantes
- ▶ **MODULE 08 : Prévention de la menace terroriste (13h)**
- ▶ Connaître les différents matériels terroristes
- ▶ Se protéger soi-même et protéger
- ▶ Notions de secourisme tactique et alerte des secours
- ▶ **MODULE 09 : Gestes élémentaires de premiers secours (14h)**
- ▶ Conduite à tenir lors de premiers secours
- ▶ Programme conforme à la réglementation en vigueur INRS
- ▶ **MODULE 10 : Gestion des risques Incendie et Électriques (9h)**
- ▶ Initiation au risque Incendie. Organisation d'une intervention. SSI
- ▶ Initiation au risque électrique. Conduite à tenir
- ▶ **SUPPORT DE COURS ET MATERIELS PEDAGOGIQUES**
- ▶ Salle pédagogique dédiée
- ▶ Plateaux techniques métiers et chemins de ronde
- ▶ Livre de cours remis aux stagiaires.
- ▶ **METHODE PEDAGOGIQUE**
- ▶ Apports théoriques
- ▶ Exposés de cas réels
- ▶ Ateliers, échanges en groupe
- ▶ Nombreux cas pratiques et mises en situation
- ▶ Entraînement intensif à l'examen
- ▶ **EXAMEN :**
- ▶ Epreuve 1 : questionnaire professionnel 30 questions (30 min.)
- ▶ Epreuve 2 : Mise en situation professionnelle, entretien avec le jury (40 min.)
- ▶ Epreuve 3 : Entretien final avec le jury (10 min.)
- ▶ **INTERVENANTS :**
- ▶ La liste des intervenants, leurs agréments de formateurs pour adultes et leurs domaines de formation peuvent être consultés sur le site Internet ou être transmis à la demande.